

Dans le vécu de l'école...

I. PRESENTATION DE L' ECOLE

Le Centre Scolaire du Sacré-Cœur de Jette est un établissement d'enseignement **secondaire général** mixte. Avec une population avoisinant les 750 élèves, le Sacré-Cœur est une école à **taille humaine**. Cela permet la valorisation des relations interpersonnelles entre les divers acteurs de l'école, et notamment entre les élèves de 12 à 18 ans.

L'école bénéficie d'un **cadre agréable**, avec son parc arboré et son infrastructure moderne, dans un quartier calme et accessible.

Ecole congrégationiste du Sacré-Cœur de Jésus, le Sacré-Cœur de Jette s'inscrit dans la lignée des valeurs évangéliques et du projet philosophique et pédagogique de la fondatrice de la Congrégation, **Madeleine-Sophie Barat**.

II. MOT INTRODUCTEUR

Ce projet d'établissement constitue un ensemble de **droits et devoirs** impliquant toute la **Communauté éducative** ; on entend par Communauté éducative : le pouvoir organisateur, la direction, les professeurs et éducateurs, les élèves, les parents, le centre PMS, le personnel administratif et ouvrier,...

III. LE PROJET D'ETABLISSEMENT

**Le projet éducatif du
Sacré-Coeur dit...**

Dans le vécu de l'école, cela signifie...

*Eduquer, ce n'est pas
seulement enseigner,
c'est également*

Proposer des valeurs positives,

le **RESPECT** des personnes et des choses :

- La Communauté éducative entend promouvoir le **respect mutuel** entre chacune de ses composantes.

p. ex.: - relations professeurs/éducateurs/élèves/personnel d'entretien/personnel administratif,...

- relations parents/direction/professeurs,...

- La Communauté éducative se montre également attentive au **respect du matériel** mis à sa disposition.

p. ex.: - “charges” des élèves pour l'entretien des locaux

- soin pour le matériel didactique (labos, salles de sport, tables de travail, livres,...)

- La Communauté éducative se montre responsable de son environnement.

p. ex.: respect des bâtiments, du parc,...

Elle incite les élèves à une consommation responsable (papier, énergie...) et favorise la gestion saine des déchets (tri sélectif...).

la **SOLIDARITE** et l'**EDUCATION AU DEVELOPPEMENT**

La solidarité est une valeur essentielle pour la Communauté éducative

Elle prendra, p. ex., la forme de :

- relation d'aide entre les aînés et les plus jeunes : parrainage, accueil,...
- entraide entre les élèves
- disponibilité des professeurs et des éducateurs
- disponibilité des parents
- actions d'entraide et de sensibilisation au monde extérieur en insistant sur l'aspect primordial de concepts tels que le développement durable, le commerce équitable, l'économie sociale,...

Au sein de l'école une cellule nommée « SColidarité » est plus particulièrement attentive à mettre en action l'éducation au développement liée à une démarche spirituelle. Elle est naturellement soutenue par l'ensemble de l'équipe éducative. Elle travaille en étroit partenariat avec la Congrégation des Religieuses du Sacré-Cœur et sert d'interface dans l'école aux activités sociales et spirituelles menées par la Congrégation tant en Belgique qu'à l'étranger. Scolidarité organise différentes activités, notamment pendant le Carême où elle soutient différents projets qui visent à offrir une plus grande dignité à l'être humain tant au Nord qu'au Sud.

la **SPIRITUALITE**

La communauté éducative s'efforce de créer des lieux et des moments propices à l'animation spirituelle (par exemple : eucharistie de rentrée, retraites en 5^{ème}, préparation des grands temps liturgiques, moments de prières,...).

la **TOLERANCE**

En tant qu'école chrétienne, le Sacré-Cœur vise à développer la valeur de tolérance par le **respect mutuel des différences**.

P. ex., en accueillant tous les jeunes, d'horizons divers, qui adhèrent à son projet.

Apprendre à choisir,

La Communauté éducative entend favoriser l'élaboration d'un projet personnel de chaque élève par une "éducation au choix".

Pour ce faire, elle met en œuvre

- une **information** à destination des élèves de 6^e primaire;
- une **information** la plus large possible destinée aux parents, tant sur les structures de l'enseignement en Communauté Française que sur celles de l'école en particulier ;
- une **réorientation positive** des élèves en difficulté, par une **information** sur les autres types d'enseignement et un **soutien** pour la recherche de l'établissement qui convient ;
- l'organisation, à tous les degrés, d'**activités optionnelles** qui permettent le développement de compétences tant transversales que disciplinaires et suscitent l'investissement de l'élève ;
- l'organisation d'années complémentaires au premier degré, en fin de première ou en fin de deuxième ;
- l'organisation, à tous les degrés, d'**activités complémentaires** qui permettent au jeune de faire un choix personnel pour des activités qui l'épanouissent (p.ex.: éducation physique, activités artistiques, philosophie, etc.)
- la **guidance** en cours d'études pour le choix des options;
- une information sur les **études supérieures** et les **carrières** à destination des élèves du 3^e degré (accès aux journées "portes ouvertes", contacts avec des anciens/parents,...).

Développer son sens critique

L'école vise à développer le **sens critique** de chacun.

p. ex.:

- en soutenant activement les structures participatives (Conseil de participation, Conseil de direction, Conseil des élèves, Association des Parents, ...);
- en créant des espaces de parole pour les élèves au sein des cours;
- en encourageant les professeurs à susciter l'auto-évaluation chez l'élève ;
- ...

Permettre d'acquérir le sens des responsabilités, de l'engagement et de l'autonomie

Chaque membre de la Communauté éducative a conscience de ses **droits et devoirs**:

- chacun se montre **responsable** de son engagement vis-à-vis du Règlement d'ordre intérieur (Code de vie), du Règlement des Etudes et du Projet d'Etablissement;
 - pour chaque classe, des **délégués** sont élus afin de représenter les élèves au Conseil des élèves. Celui-ci se réunit à l'initiative des élèves élus au Conseil de participation. Les professeurs titulaires consacrent le temps nécessaire aux élections des délégués en début d'année et aux rapports oraux qui suivent les différentes réunions.
- un apprentissage progressif de la **gestion personnelle** des documents (cours, contrôles, journal de classe,...) et de l'**autonomie** est organisé :
- au premier degré :
 - évaluation des compétences
 - suivi du journal de classe
 - consignes précises pour chaque cours,...
 - aux degrés suivants, les élèves sont progressivement appelés à devenir davantage **autonomes** (planification des travaux, gestion du temps de travail, gestion des difficultés, prise de notes, respect des consignes, ...)
- un échange méthodologique réel peut être réalisé par les élèves et les professeurs via le système Claroline ;
- le **journal de classe** est un outil privilégié de **communication** entre les parents et les professeurs ; il doit notamment permettre d'avertir rapidement les parents de toute difficulté rencontrée.

***Rendre apte à accepter
l'évolution du monde***

Pour rendre l'élève apte à être **acteur responsable** dans un monde en évolution, l'école est ouverte sur

- le monde culturel (activités diverses dans et en dehors de l'école : opéra, concerts, théâtre, etc.) ;
 - les grands problèmes de société (cours actualisés, réflexion philosophique,...) ;
 - l'actualité (médiathèque)
 - l'évolution technologique (salle informatique, multimédia, internet) ;
- Elle peut prêter du matériel informatique aux familles qui le souhaitent.

***Favoriser
l'épanouissement
de chacun***

La Communauté éducative veille à créer un climat de **convivialité**.

- p. ex.: - sorties et dîners de classe
- journée "Fête à l'école" et « Portes ouvertes »

Dans cette optique, le COF ou Comité des fêtes, est la cellule qui s'occupe d'organiser toute les activités festives de l'école.

La Communauté éducative est désireuse de créer des lieux et des moments propices à l'**animation spirituelle** (p. ex.: eucharisties, retraites, moments de prières, préparation des grands moments liturgiques, ...).

**Le projet pédagogique
du Sacré-Coeur dit...**

Dans le vécu de l'école, cela signifie...

***L'école est néanmoins
essentiellement le lieu
où l'on travaille : les
enseignants
s'efforceront
prioritairement
d'engager leurs élèves à
le faire de manière
régulière et soutenue***

Dans l'optique de conduire les élèves le plus loin possible dans l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la poursuite d'études supérieures, l'école insiste sur une pédagogie de l'**EFFORT** et de la **RIGUEUR**. L'élève qui poursuit sa scolarité au Sacré-Cœur doit être conscient de ces objectifs et travailler en conséquence.

Les options proposées permettront aux élèves d'avoir une formation générale, la plus équilibrée possible, afin de pouvoir se préparer aux études ultérieures avec le maximum d'ouverture intellectuelle

Dans l'esprit des "HUMANITES", l'école présente une **formation équilibrée** et adaptée à l'âge des élèves :

- avant le premier degré, des contacts avec l'école primaire permettent aux enseignants de favoriser la transition vers les Humanités. Des conventions particulières pourront être créées en ce sens.
- au premier degré, l'accent est mis sur l'**observation** de l'élève et de ses capacités à s'intégrer dans le projet de l'école. Il faut réinsister ici sur
 - le regard attentif des professeurs et éducateurs
 - la mise en œuvre d'une orientation positive (rôle du PMS et du Conseil de classe)
- au deuxième degré, l'école propose une grille-horaire équilibrée qui permettra de développer **progressivement** différentes stratégies d'apprentissage telles que :
 - le développement d'une bonne **maîtrise de la langue française**, au sein de tous les cours (expression écrite et orale, orthographe);
 - l'entraînement à la **prise de notes**;
 - les travaux de **réflexion** et de **restitution**;
 - les exercices d'analyse, de synthèse, d'argumentation, de comparaison critique, qui développent l'**esprit d'abstraction**;
 - la gestion de **travaux personnels** à long terme (recherches, lectures, production d'écrits,...);
 - l'organisation d'**évaluations de synthèse** portant sur un volume important de matière.
- au troisième degré, la grille-horaire, tout en restant équilibrée, permet à l'élève un choix d'options correspondant à son projet personnel. Les stratégies d'apprentissage mises en place aux degrés précédents sont **approfondies**.

La réalisation d'un travail de fin d'études (TFE) constitue une démarche particulière par laquelle l'élève mettra harmonieusement en œuvre les compétences terminales requises pour accéder à toute forme d'enseignement supérieur.

Les enseignants souhaitent que les parents stimulent leurs enfants à travailler et qu'ils veillent à ce que ceux-ci respectent la discipline scolaire

Partie prenante du projet de l'école, les **parents** veillent à prendre leur part de **responsabilité** dans l'éducation et la scolarité de leur enfant.

Ils se montrent particulièrement attentifs

- au respect des règlements;
- à l'assiduité de leur enfant tant aux cours qu'aux activités de classe et d'école (lutte contre l'absentéisme).

Une information sera donnée, en début de chaque année scolaire, aux élèves et aux parents concernant les méthodes de travail, le contenu des matières et les critères d'évaluation

L'école organise

- une information individuelle par les professeurs (selon le prescrit du Règlement des Etudes);
- une réunion d'information pour les parents de première année.

Les enseignants souhaitent poursuivre la coordination des matières et des ouvrages utilisés entre classes et niveaux différents

Dans un esprit de **coordination** pédagogique et de gestion efficace des ressources, les enseignants sont attentifs à

- la cohérence dans l'usage des outils pédagogiques (documents, manuels,...);
- l'organisation de réunions de coordination disciplinaires et interdisciplinaires;
- la participation à des formations continuées;
- l'échange d'expériences pédagogiques;
- l'accueil des nouveaux enseignants.

Soucieux de former des étudiants épanouis, ils désirent donc, par une pédagogie active et personnelle,

Dans la mesure de ses possibilités, l'école fournit les moyens logistiques appropriés :

- moyens audio-visuels ;
- labo de langues ;
- laboratoires ;
- salles informatique et multimédia ;
- local d'éducation technologique et artistique ;
- salle d'éducation physique bien équipée, natation ;
- médiathèque,... .

L'école favorise l'organisation d'activités d'épanouissement et de découverte (p. ex.: mi-temps pédagogique pour les 2^{èmes}, journée sportive, voyages ...).

Pour réaliser ce projet, le rôle des éducateurs est prépondérant :

- guidance des élèves en dehors des heures de cours proprement dites
- relais dans la guidance socio-pédagogique en liaison avec titulaire/professeurs/direction
- participation aux conseils de classe.

Favoriser chez leurs élèves une attitude constructive de réflexion et de discernement.

Les enseignants et les éducateurs s'efforcent d'**apprendre** aux élèves à **apprendre**, dans le respect de l'esprit de l'enseignement général, pour les aider à s'engager vers d'autres lieux d'apprentissage et dans leur vie future.

Ce Projet d'Etablissement a été adopté par le Conseil de Participation en sa séance du 16 novembre 1998.

Il a été adopté par le Pouvoir Organisateur en sa séance du 14 décembre 1998.

Quelques corrections y ont été apportées par le Conseil de participation en la séance du 17.01.08.